

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHATELPERRON

DATE DE CONVOCATION

12 juillet 2021

SÉANCE DU 20 JUILLET 2021

DATE D’AFFICHAGE

21 juillet 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS

L’an deux mil vingt et un, le vingt juillet
À dix-neuf heures, le CONSEIL MUNICIPAL, de cette Commune
Régulièrement convoqué, s’est réuni sous la Présidence de Madame SCHNEIDER
Maria, Maire

Exercice : 11

Présent : 7

Votants : 10 dont 3 par procurations (SEGAUD à SCHNEIDER ; SELLIER à SANTARELLI ; RATINIER à SCHNEIDER)

Étaient présents : SCHNEIDER, SANTARELLI, VÉRON, PUY, de COMBARIEU, De BURE, DEVAUX

Étaient absents excusés : SEGAUD, SELLIER, RATINIER, GABRIEL
Secrétaire de séance : DE BURE Éric

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l’unanimité.

DCM20210720_27 – Désignation référent (s) « attractivité et accueil » auprès de la Communauté de Communes Entr’Allier Besbre et Loire

Madame le Maire explique au Conseil municipal que par délibération 2021.05.25/70, la Communauté de Communes Entr’Allier Besbre et Loire a approuvé la désignation par chaque conseil municipal d’un ou plusieurs référents « Attractivité et Accueil » pour les 44 communes du territoire.

Son rôle est d’aller à la rencontre des nouveaux arrivants, de jouer un rôle afin de faciliter leur installation ; de faire en sorte qu’ils s’intègrent dans le territoire et participent à son développement.

Le Conseil Municipal après délibération, désigne :

- ✓ Madame Maria SCHNEIDER, demeurant « Beaufort 03220 CHATELPERRON » référent titulaire « attractivité et accueil » pour la commune de Châtel Perron
- ✓ Monsieur Antoine SANTARELLI, demeurant « Chassimprière 03220 CHATELPERRON » référent suppléant, en cas d’indisponibilité du référent titulaire.

DIVERS :

- ✓ **Comité de Souvenir Français à Jaligny sur Besbre** : Le Conseil Municipal a décidé d’ajourner sa décision quant à la demande d’adhésion et de désignation d’un correspondant, à la nouvelle association référencée ci-dessus, créée sur l’ancien canton de Jaligny Sur Besbre. Celle-ci est dirigée par Mr POIX, président ; Mr BLANCHARD, secrétaire et Mr JULLIEN, trésorier. Sa mission est de veiller à la sauvegarde de toutes les sépultures des morts pour la France et des nombreux monuments construits en leur mémoire, et également transmettre le flambeau aux jeunes générations.

Les élus, par le biais de la prochaine diffusion du journal local « Le P’Tit Châté », proposeront aux administrés intéressés, le poste de correspondant. S’il n’y a aucune candidature, Mr De BURE sera désigné correspondant.

- ✓ **SIVOM, prévisions travaux 2022** : Madame le Maire explique à l'assemblée que dans le cadre des travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable et branchements d'eau vétustes, le SIVOM souhaite connaître les projets de chaque commune pour 2022 afin de coordonner les éventuels travaux en même temps, quand cela est nécessaire. Le Conseil Municipal n'a pas prévu de travaux pour 2022.

- ✓ **Voirie : pose de rigoles sur les chemins pentus** : Madame le Maire explique à l'assemblée, que suite aux dernières averses, le chemin du Colombier et celui qui relie les Dézards à la Ligne (équipés de rigoles métalliques fournies et posées par l'entreprise Jacquet en 2011), ont relativement bien résisté aux dégâts causés par le ruissellement. Le chemin des Prises (celui qui relie la Gaîté à la Ligne) aménagé avec de nombreuses saignées, a lui aussi assez bien résisté. Elle précise que tous les autres chemins pentus ont subi des dégâts importants. Le Conseil Municipal propose que la commission voirie se réunisse en septembre afin de faire un état des lieux précis des chemins à éventuellement équiper.

- ✓ **Repas des Aînés du 31 juillet 2021** : La commission des aînés s'est réunie le 7 juillet dernier et a finalisé le menu avec Chrystelle MORET. Le repas est fixé au tarif de 32 € par personne avec Kir royal et ses amuses bouches ; Trio du terroir (pâté aux pommes de terre, mini-cassolette d'escargots, jambon cru d'Auvergne) ; Entrecôte de Bœuf charolais ; légumes ; fromage blanc/plateau ; tulipe glacée ; St Pourçain blanc et Côte roannaise ; café.
Il n'y aura pas de colis pour les absents. Madame le Maire fait le point auprès des élus afin de lister les bénévoles qui souhaiteraient y assister.

- ✓ **Broyeur** : Madame le Maire explique à l'assemblée que début mai, le broyeur a rencontré des problèmes. Les Ets Tissier ont annoncé oralement un montant de réparation totale de 2 500 € HT (réparation effectuée à ce jour). Un devis a été demandé pour information, auprès des établissements CARTON à Brout-Vernet pour du matériel neuf, à savoir 6 000 € HT.

- ✓ **Réunion publique sur la téléphonie mobile et Internet** : Madame le Maire, après avoir fait un récapitulatif des questionnaires déposés à chaque administré sur la téléphonie mobile et Internet, explique à l'assemblée que la Commune de Saint-Léon, souhaite organiser une réunion publique regroupant les deux communes, en ce qui concerne Internet fixe avec le faisceau hertzien. Les adjoints et maires de chaque commune vont se rencontrer le mercredi 21 juillet 2021 à 18 h à Saint-Léon afin d'organiser ladite réunion.

- ✓ **Projet pylônes téléphonie New Deal (ORANGE et BOUYGUES)** : Madame le Maire informe l'assemblée que les retours effectués par drone sur la parcelle du Bois Dézards sont favorables à l'installation d'un pylône Bouygues. Elle précise qu'il n'y a aucun retour sur le pylône d'Orange (parcelle des Chambets).

- ✓ **Travaux logement** : Madame le Maire explique à l'assemblée qu'il n'y a pas de mauvaises surprises à ce jour, excepté quelques solives endommagées qui ont été remplacées par l'entreprise Vaudelin (Avenant au devis initial de 803.75 € HT). Elle constate un bon travail en collaboration avec le conducteur de travaux et les artisans. Elle précise qu'un acompte de 7 329.60 € a été versé récemment par le Conseil Départemental. Elle informe les élus qu'il faudra peut-être envisager d'ouvrir une ligne de trésorerie (à voir en fonction des dépôts des demandes d'acompte des artisans) et propose de faire un point courant septembre.

- ✓ **Travaux voirie** : Madame le Maire informe l'assemblée que les travaux sont terminés et réglés. La commune est dans l'attente de l'arrêté définitif d'attribution de la subvention de la part du Conseil Départemental pour pouvoir demander le versement de celle-ci. Elle précise qu'en début d'année 2022, la commission voirie se réunira pour faire un point sur les éventuels travaux à prévoir.

- ✓ **Enquête publique pour modification de tracé du chemin rural n°9** : Madame le Maire rappelle aux élus que l'enquête publique relative à la modification de tracé du chemin rural n°9, a débuté le 19 juillet 2021 pour une durée de 15 jours. Le commissaire enquêteur, Mr PISSOCHET de Treteau, a rencontré Mr MOUSCADET et sont allés sur le terrain. Lorsque que le commissaire enquêteur aura rendu son rapport, Madame le Maire explique que les élus se réuniront afin de délibérer sur ce sujet.

La commission culturelle se réunira le mercredi 21 juillet 2021 à 19 h30 pour l'élaboration du prochain P'Tit Châté.

Madame le Maire informe les élus des dates des prochaines élections pour l'année 2022, à savoir :

- Élections présidentielles : 10 et 24 avril 2022
- Élections législatives : 12 et 19 juin 2022

Fais et Clos, les jour, mois et an que dessus,